

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE du Centre de ressources

mai 2020

LIGNE ÉDITORIALE

PRODUCTION D'UNE RESSOURCE

Processus de production et parties prenantes

MUTUALISATION DES RESSOURCES

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

POSTAGE D'UNE RESSOURCE

Le guide du bon postage sur le site du centre de ressources

NOTE : PROCESSUS DE DÉLÉGATION DYNAMIQUE

CHOIX NUMÉRIQUES, LICENCE, ©COPYRIGHT & CRÉDITS

Ces documents sont issus de la coopération de divers personnes, lieux de travail et instances politiques mobilisés tout au long du processus de structuration du Centre de ressources.

50 personnes, élu.es, bénévoles, salarié.es, prestataires de l'ensemble des structures Terre de Liens ont participé à cette aventure.

Ces documents ont contribué à fonder la démarche, en partie décrite dans la **ligne éditoriale du Centre de ressources**.

Ils ont une utilisation dans le présent : la mise en place de l'entité Centre de ressources et son incarnation sur le site ressources.terredeliens.org. Ils sont destinés aux personnes contributrices actuelles et futures.



Ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens

Production d'une ressource = Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Mutualisation des ressources

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

Postage d'une ressource : le guide du bon postage sur le site du Centre de ressources

Note : Processus de délégation dynamique

Note : Choix numériques, licence, ©Copyright & Crédits

SOMMAIRE

Préambule

1. Intentions

2. Responsabilité et parties prenantes

3. Qu'est-ce qu'une ressource ?

4. Objectifs du Centre de ressources

Une ligne éditoriale, à quoi sert-elle ?

Ce document est un support constant, une «feuille de route» politique.

La ligne éditoriale précise ce qui anime le Centre de ressources.

Elle pose les intentions, les convictions et les objectifs.

La ligne éditoriale peut donner la tonalité des contenus, définir les messages, les angles, les entrées, tant en terme de mise en valeur des ressources qu'en terme de production ou de collecte de celles-ci, ou de communication sur le travail réalisé.

Elle doit être validée par les personnes et instances impliquées dans la création et la mise en œuvre du Centre de ressources et pourra être enrichi au long cours.

La ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens peut être transmise aux prestataires et à tous partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre.

Elle peut aussi figurer dans le site du Centre de ressources dans la rubrique «Qui sommes-nous ?».

Préambule

Le Centre de ressources est construit à partir du projet stratégique de Terre de Liens (2014) qui se décline en quatre axes :

- *préserver les terres et soutenir l'installation, le maintien de paysans et la transmission de fermes par l'action collective ;*
- *permettre aux citoyen-ne-s de se mobiliser sur la question de la terre ;*
- *interpeller les citoyen-ne-s et les décideurs pour orienter les politiques publiques ;*
- *sensibiliser et accompagner les collectivités à une gestion responsable du foncier.*

Terre de Liens défend une agriculture :

- *diversifiée respectueuse de l'environnement et vivifiant les sols, les paysages et rééquilibrant les écosystèmes par des pratiques telles que l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique...*
- *à finalités principalement alimentaires, socialement responsable et s'inscrivant dans l'économie solidaire.*
- *paysanne, à taille humaine, favorisant la création d'emploi, économiquement viable et transmissible.*
- *reliée à la société civile, qui tisse des liens dans les territoires et participe à l'économie locale.*

Nous sommes convaincus que c'est en ouvrant la boîte noire foncière et en en donnant les clés au plus grand nombre que nous contribuerons à l'émergence et à la reconnaissance de la terre comme un commun.

Le Centre de ressources de Terre de Liens se propose donc d'outiller toutes les personnes qui souhaitent agir en ce sens.

Pour ce faire, nous formalisons et diffusons des ressources qui, d'une part, explicitent les ressorts et les problématiques liés aux usages et modes de propriété des terres et du bâti agricoles à la lumière des enjeux contemporains et, d'autre part, qui documentent les pratiques foncières innovantes, citoyennes, publiques et paysannes qui tentent d'y répondre.

Intentions

Sensibiliser, documenter, inspirer et outiller toute personne souhaitant s'engager pour la préservation des terres agricoles et l'agroécologie.

Le Centre de ressources de Terre de Liens s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire¹ à destination des membres² de Terre de Liens et, d'une manière générale, à destination de toute personne souhaitant s'informer et agir pour répondre à nos objets.

Selon le Larousse, les ressources peuvent être définies comme *les possibilités d'action de quelqu'un, moyens intellectuels dont il dispose*. Le CNRTL indique quant à lui que *les ressources peuvent être considérées comme étant les moyens permettant de se tirer d'embaras ou d'améliorer une situation difficile*. L'étymologie latine du terme ressource vient de *resurgere* signifiant se relever / se rétablir / se ranimer voir ressusciter non pas dans le sens de résurrection mais comme un moyen de susciter de nouveau.

Il existe donc ainsi un lien étroit entre les notions de ressource et d'éducation populaire.

L'intention du Centre de ressources est de diffuser le plus largement possible l'ensemble des ressources constituées par Terre de Liens. Ces ressources sont donc disponibles gratuitement, tant en visualisation qu'en téléchargement. Les ressources produites et mises à disposition par le Centre de ressources sont donc considérées comme un Commun géré collectivement³.

Le Centre de ressources constitue une entité de veille grâce à une communauté de contributeurs : l'intention est de repérer et relayer toutes ressources pouvant enrichir les propos ou les actions menées par Terre de Liens.

La volonté du Centre de ressources est de reconnaître aux contributeurs, auteurs, membres des groupes de travail, collecteurs de ressources et rédacteurs, leur contribution à la production des ressources.

Le copyright, qui définit et qualifie les conditions d'utilisation des ressources et la protection des droits d'auteur, qui précise l'ensemble des prérogatives exclusives dont dispose une personne physique ou morale sur une œuvre de l'esprit originale, fait l'objet d'une note connexe à la présente ligne éditoriale.

1 Les objectifs d'une démarche d'éducation populaire sont la conscientisation, l'émancipation et l'augmentation de la puissance d'agir de chacun des membres d'un groupe, dans une perspective de transformation sociale et politique.

2 Voir définition dans la note Copyright selon le Centre de ressources

3 Les biens communs, ou tout simplement communs, sont des ressources, gérées collectivement par une communauté, celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et partager cette ressource.

Il est important de noter que la définition des communs est un chantier à part entière toujours en cours, à l'image de leur diversité. in : <http://www.les-communs-dabord.org/communs-de-quoi-parle-t-on/>

Responsabilités et parties prenantes

La Fédération Terre de Liens, reconnue Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) et agréée Jeunesse et éducation populaire (JEP), contribue au projet de Terre de Liens et le déploie par l'animation du réseau associatif Terre de Liens notamment grâce à deux outils opérationnels que sont le Centre de ressources et le Centre de formations Terre de Liens (agréé organisme de formation).

À ce titre, le Conseil d'administration de la Fédération Terre de Liens et son bureau sont responsables de la mise en œuvre du Centre de ressources. Ils en délèguent sa mise en œuvre opérationnelle et son pilotage à un comité de pilotage qui anime la commission Centre de ressources.

Cette commission est composée de salariés, bénévoles et élus de Terre de Liens, mobilisés ou intéressés sur les sujets de repérage, formalisation et diffusion de ressources.

La mission du Centre de ressources est d'organiser la mobilisation des parties prenantes et communautés engagées à ses côtés.

Ainsi, le Centre de Ressources mobilise les personnes, structures et lieux de mutualisation de Terre de Liens qui souhaitent identifier, formaliser et diffuser des ressources relatives à leurs sujets de prédilections et d'expertises.

À ce titre, le Centre de ressources de Terre de Liens s'appuiera sur les groupes de travail, commissions et lieux de mutualisation thématiques constitués ; sur l'ensemble des structures du mouvement Terre de Liens et, en premier lieu, son réseau associatif ainsi que sur les différents partenariats extérieurs existants ou à nouer qu'il s'agisse d'acteurs du monde du développement agricole et rural ou de celui de la recherche⁴.

Les personnes mobilisées dans le processus de production d'une ressource par Terre de Liens, leurs rôles et responsabilités, sont décrites plus loin.

4 Sont notamment concernés ici : les structures associées au pôle InPact national, l'ADIR (Agence de diffusion et d'information rurales), Agter (Association pour contribuer à améliorer la gouvernance de la terre, l'eau et des ressources naturelles) ; les universités et laboratoires de recherches tels l'Inrae et son Unité mixte de recherche Innovation, l'Ensaia de Nancy etc.

Qu'est-ce qu'une ressource ?

Par ressource, nous entendons l'ensemble des publications et outils constitués au sein de Terre de Liens et de structures partenaires⁵ qui permettent de sensibiliser, de documenter, d'inspirer et d'outiller les citoyens, porteurs de projets agricoles et ruraux, ou collectivités territoriales dans leurs souhaits de compréhension des problématiques agricoles et foncières et d'action(s) sur celles-ci.

Derrière l'idée de ressources, il y a l'idée d'un gisement qui ne demande qu'à être révélé (voir plus loin Objectifs du Centre de ressources). Une ressource peut ainsi concerner :

- des matériaux de sensibilisation (vidéos, plaquettes, infographies, revues) ;
- des fiches expériences et pédagogiques réunies sous la dénomination Récolte d'Initiatives Foncières (monographies de fermes, initiatives territoriales) ;
- des guides pratiques et méthodologiques (guides Agir, Trouver une terre) ;
- des publications évaluant l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens (collection Arpenter) ;
- des supports de formation ;
- des comptes rendus d'instances ou de groupes de travail (pour une diffusion interne).

Une ressource ne concerne pas une donnée ou un jeu de données, ni un document en cours d'écriture ou de relecture.

5 Voir Processus Production de ressources par Terre de Liens

Objectifs du Centre de ressources

Centraliser et diffuser les ressources existantes pour les rendre accessibles

Il s'agit de mettre à disposition, dans un seul et même endroit – sur le site ressources.terredeliens.org⁶ – l'ensemble des ressources produites par Terre de Liens.

L'intention est de renforcer la visibilité et l'accessibilité des ressources : mises en ligne, elles doivent être consultables, téléchargeables et partageables.

Le Centre de ressources anime une communauté des contributeurs⁷ dans le cadre d'une veille tant interne qu'externe au mouvement – une note connexe au présent document décrit le processus de mutualisation des ressources.

⁶ Voir Note Copyright selon le Centre de ressources

⁷ Voir Processus Mutualisation des ressources

Renforcer les processus de co-production des ressources et les planifier dans le temps

Le Centre de ressources a vocation à planifier dans le temps la production des nouvelles ressources qui viseront à répondre à un besoin identifié et non couvert.

Le Centre de ressources ne s'interdit pas la production de ressources plus spécifiques en lien avec de nouveaux sujets explorés – À titre d'exemples : agriculture et transition énergétique ; agriculture et climat...

Aussi, le Centre de ressources intègre un enjeu d'appui à la production de ressources en vue d'autonomiser autant que faire se peut leur formalisation notamment en ce qui concerne le recueil d'initiatives foncières remarquables réunies sous la dénomination *Récolte*.

Fédérer les contributeurs et les contributrices et les appuyer dans leur rôle de mutualisation

La co-production des ressources est un processus qui doit mobiliser une diversité d'acteurs qu'il convient de réunir. Le Centre de ressources a donc également vocation d'être un lieu de rencontre – numérique et physique – des personnes mobilisées⁸ dans le processus de production des ressources actuelles et futures.

Le Centre de ressources animera donc des communautés de référents et de veilleurs, contributeurs identifiés et autonomes, qui seront accompagnés pour se faire.

Le Centre de ressources assume également une fonction d'appui et d'animation des personnes responsables de lieux de mutualisation fonctionnels, thématiques ou territoriaux pour garantir son ancrage permanent dans les réalités de notre mouvement.

⁸ Les personnes mobilisées – membres de Terre de Liens, acteurs de la recherche et autres partenaires : cf. Note Copyright selon le Centre de ressources.

La ligne éditoriale du Centre de ressources a été rédigée par le Comité de pilotage du Centre de ressources de Terre de Liens, Guillemette Cellier, Thibaud Rochette, Damien Roumet, Brigitte Rozoy, Michel Vampouille. Validée le 19 novembre 2019.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE du Centre de ressources

mai 2020

CONTRIBUTRICES & CONTRIBUTEURS

Guillemette Cellier, salariée, Rhône-Alpes
Thibaud Rochette, salarié Fédération
Damien Roumet, salarié Fédération, coordinateur Ressources
Brigitte Rozoy, bénévole, Normandie, Fédération
Michel Vampouille, bénévole, Île-de-France, Fédération
Membres du comité de pilotage du Centre de ressources de Terre de Liens

Ont contribué :

François Bacot, bénévole, Bourgogne-Franche-Comté, Fédération
Magali Blot, salariée, Auvergne
Dominique Gouëset, bénévole, Nouvelle-Aquitaine, Poitou Charentes
Jean-René Larnicol, bénévole, Île-de-France
Frédérique Lorenzi, bénévole, PACA
Gaël Louesdon, salarié, Normandie
Claire Mangenot, salariée, Fédération

Damien Roumet, coordinateur Ressources et animation thématique
Thibaud Rochette, chargé de mission Installation-transmission

Appui réflexion & coordination éditoriale: Valérie Vandeputte

CC BY-NC-ND 2.0 FR

La reproduction et la diffusion totale ou partielle des textes et des schémas sont possibles pour toute utilisation non commerciale, en l'état et sans modification.

Dans tous les cas, les contenus reproduits devront être crédités et porter la mention suivante: © CENTRE DE RESSOURCES, FÉDÉRATION-TDL, 2020.

© Fédération Terre de Liens, 2020.
1 rue Joseph Richard 26400 Crest.
www.terredeliens.org

